

## NICARAGUA

**Date des élections:** 4 novembre 1984

### **But de la consultation**

Election des membres de la nouvelle Assemblée nationale constituante prévue par la Loi électorale de mars 1984\*. C'étaient les premières élections nationales au Nicaragua depuis 1974.

### **Caractéristiques du Parlement**

Le Parlement monocaméral du Nicaragua, l'Assemblée nationale constituante, se compose de 96 membres élus pour 6 ans. Six des sièges de l'Assemblée sont détenus par des candidats malheureux à l'élection présidentielle de 1984.

### **Système électoral**

Sont électeurs tous les citoyens nicaraguayens âgés de 16 ans révolus, inscrits sur les listes électorales et jouissant pleinement de leurs droits civiques et politiques. Le vote n'est pas obligatoire.

Sont éligibles à l'Assemblée nationale les citoyens âgés de 21 ans au moins, jouissant pleinement de leurs droits, s'ils sont présentés par un parti légalement reconnu. Le mandat parlementaire est incompatible avec la qualité de membre de la Cour suprême et du corps judiciaire, des services électoraux et des forces armées en activité.

Le Nicaragua est divisé en neuf circonscriptions électorales et les députés sont élus suivant un système de représentation proportionnelle, les sièges restants étant répartis sur la base d'un coefficient national selon un processus en trois tours. Le nombre des députés d'une circonscription est fonction de sa population. Les députés sont élus à raison d'un pour 30 000 citoyens ou par tranche de 20 000 électeurs.

En cas de vacance de siège en cours de législature, il est fait appel aux suppléants élus en même temps que les titulaires pour cette législature.

### **Considérations générales et déroulement de la consultation**

Les élections législatives ont eu lieu en même temps que l'élection du Président et du vice-Président de la République. La date du scrutin a été annoncée le 21 février 1984 et le Conseil d'Etat a approuvé la nouvelle Loi électorale le 15 mars suivant.

\*Voir *Chronique des élections et de l'évolution parlementaires XVIII* (1983-1984), p. 15.

La campagne électorale, qui a duré deux semaines, a porté essentiellement sur la menace que les guérilleros contre-révolutionnaires («contras») représentent pour la sécurité nationale, ainsi que sur les problèmes économiques dus en grande partie à la guerre civile. Les résultats du scrutin ont confirmé la victoire attendue du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) au pouvoir mais les partis d'opposition ont remporté un pourcentage de voix supérieur aux prévisions. Les trois partis membres de la *Coordinadora Democrática Nicaraguense* (CD), coalition formée en 1981, ont boycotté les élections. M. Daniel Ortega Saavedra, qui était jusqu'alors le coordonnateur de la junte au pouvoir, est arrivé en tête de la course à la présidence.

L'Assemblée nouvellement élue a tenu sa séance inaugurale le 9 janvier 1985, remplaçant ainsi l'Assemblée sortante connue sous le nom de Conseil d'Etat. Elle est appelée à rédiger une nouvelle Constitution.

## Données statistiques

### 1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à l'Assemblée nationale constituante

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	1551597	
Votants . . . . .	1170142	(75,4%)
Bulletins blancs ou nuls . . . . .	71 209	
Suffrages valablement exprimés . . . . .	1 098 933	

Formation politique	Suffrages obtenus	%	Nombre de sièges
Front sandiniste de libération nationale (FSLN) . . . . .	727042	66,5	61
Parti conservateur démocrate (PCDN) . . . . .	151624	13,9	14
Parti libéral indépendant (PLI) . . . . .	105 564	9,3	9
Parti populaire social chrétien (PPSC) . . . . .	61694	5,7	6
Parti communiste du Nicaragua (PCN) . . . . .	16384	1,5	2
Parti socialiste nicaraguayen (PSN) . . . . .	15177	1,4	2
Mouvement marxiste-léniniste d'action populaire (MAP-ML) . . . . .	11170	1	2
			<hr/> 96

### 2. Répartition des parlementaires suivant le sexe

Hommes . . . . .	.83
Femmes . . . . .	.13
	%